



Paris, le 26/06/2019

**Objet : Formation Prévention et Secours Civique de niveau 1 (PSC1)**

Chers Parents,

Nous proposons la formation Prévention et Secours Civique de niveau 1 (PSC1) dont vous trouverez le descriptif ci-dessous.

A la suite de la formation, les participants recevront un diplôme reconnu par l'état, très demandé notamment dans le cadre du BAFA (Brevet de Formation aux Fonctions d'Animateur).

Modalités

Durée : 8 heures

Coût : 70 euros

Dates : calendrier établi en fonction des demandes certainement sur les congés scolaires.

Les groupes n'excèdent pas 10 participants.

Si vous souhaitez que votre enfant bénéficie de cette formation, merci de nous renvoyer le coupon réponse ci-dessous accompagné du règlement par chèque.

Les dates seront définies en fonction du nombre d'inscrits.

Les réponses les plus rapides seront prioritaires. Les élèves retenus recevront une confirmation d'inscription.

Je vous prie d'agréer, chers Parents, l'expression de nos salutations distinguées.

L'équipe EPS de Seconde

Coupon à remettre à l'accueil du lycée accompagné du règlement par chèque  
à l'ordre de l'OGEC La Madone

-----

Je souhaite que mon enfant :

Nom..... Prénom : .....

en classe de 2de au lycée Charles de Foucauld participe au stage de formation PSC1 organisé par l'établissement. Ci-joint un chèque de 70 € libellé à l'ordre de l'OGEC La Madone.

Date :

Signature :

# Le programme de la formation PSC1 cf. arrêté ministériel du 24 juillet 2007

Organisme de Formation : UGSEL



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

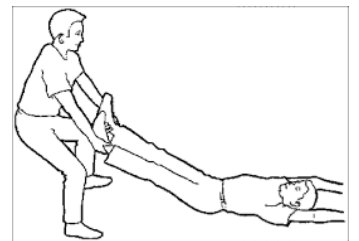


Qu'est-ce que la formation de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) :

« Toute personne doit concourir par son comportement à la sécurité civile, et doit être capable d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours »

Elle doit être capable :

- D'assurer une protection immédiate, adaptée et permanente pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants ;
- D'assurer la transmission de l'alerte au service le plus adapté ;
- De réaliser immédiatement les premiers gestes de secours face à une personne :
  - Victime d'une obstruction des voies aériennes
  - Inconsciente qui respire
  - Victime d'un saignement abondant
  - En arrêt cardiaque
  - Victime d'un malaise
  - Victime d'un traumatisme



A l'issue de la formation sera remis un

diplôme reconnu par l'état



Upgel nationale  
277 rue Saint-Jacques  
75260 Paris cedex 05



## CERTIFICAT DE COMPÉTENCES DE CITOYEN DE SÉCURITÉ CIVILE - PSC1

Via le décret n° 93-834 du 30 août 1993 modifié relatif à la formation aux premiers secours.  
Via l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié fixant le référentiel national de compétences en matière de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement  
et de certification à l'unité d'enseignement « premiers secours ».  
Via l'arrêté du 24 mars 2010 pour les formations aux premiers secours.  
Via le décret d'engagement n° PSC1-1402 du 14 octobre 2014 relatif aux référentiels de formation  
et de certification à l'unité d'enseignement « premiers secours » de niveau I.  
Via le protocole verbal de formation n° : 2016/0712468/2022, en date du : 16/11/2016.

Le Président  
Déclarer que : **FRADET Camille** (N° de la victime) : 09/10/2001 A : Négatif sur Marie (94)  
remplit les conditions exigées pour l'obtention du statut de compétences de citoyen de sécurité civile,  
conformément aux dispositions de l'arrêté du 24 mars 2010 sus-cité.  
Suivies :  
Déclarer à : **FRADET Camille** Je présente certificat de compétences.  
Par : **MONTRIGNE** Le : 16/11/2016  
PSC1 - Uggel - n° : 2016/0712468/2022

**SPECIMEN**

Le président